

REFERENTIEL DE CERTIFICATION
PAR EVALUATION DE LA CONCEPTION
VERANDAS A OSSATURE ALUMINIUM

N° d'identification CSTB : EC01 – N° de révision : 01

Date de première mise en application : 1 septembre 2014

BARÈME APPLICABLE POUR L'ANNÉE 2019

1. OBJET

Conformément au PARTIE 4 de l'Annexe de gestion administrative de la certification par évaluation de la conception, le présent barème a pour objet de définir les prestations et droits afférents à la certification de Vérandas à ossature aluminium et d'en définir les modalités de recouvrement.

Les montants impliqués sont mentionnés hors taxes ; la TVA est facturée en sus, au taux actuellement en vigueur.

2. PRESTATIONS D'INSTRUCTION POUR UNE DEMANDE D'ADMISSION

Le montant correspond aux prestations initiales d'examen du système de vérandas en vue de son admission à la certification par évaluation de la conception : ouverture et constitution de dossier, définition du corps d'épreuve pour essais, examen du dossier par le Comité de certification.

Facturé par le CSTB lors du dépôt de la demande officielle, le montant de ces prestations reste acquis dans le cas où la certification n'est pas accordée.

Pour un demandeur et pour un système de vérandas à toiture inclinée ou toiture plate, ces prestations s'établissent comme suit :

2.1 INSTRUCTION ET GESTION ADMINISTRATIVE DE LA DEMANDE D'ADMISSION

- Nouveau système de vérandas associable à des menuiseries verticales bénéficiant d'une évaluation en cours de validité (Avis Technique ou DTA).....7393 €
- Nouveau système de vérandas associable à des menuiseries verticales ne bénéficiant pas d'une évaluation (Avis Technique ou DTA) 12263 €

Nota : Toute nouvelle demande après une décision de retrait de la certification ou une décision de refus entraînera, à nouveau, le versement du montant fixé au paragraphe 2.1.

2.2 ESSAIS (VOIR § 5)

Les prestations d'essais s'entendent pour des corps d'épreuve rendus et montés au laboratoire, franco de port et dédouanés le cas échéant.

3. PRESTATIONS D'INSTRUCTION POUR UNE DEMANDE D'EXTENSION

Il s'agit des prestations correspondant à l'examen en vue de l'extension de la certification par évaluation de la conception des vérandas à ossature aluminium dans le cas de nouveaux profilés ou de nouvelles menuiseries ou d'un nouveau type d'ouverture, etc..., pour un détenteur d'un système de vérandas bénéficiant déjà de la certification pour ce système avec certificat en cours de validité ; le montant de ces prestations reste acquis même dans le cas où la certification n'est pas étendue.

Les prestations d'instruction facturées dans le cadre d'une demande d'extension la certification par évaluation de la conception des vérandas à ossature aluminium sont payables 100 % au moment du dépôt de la demande en vue de son enregistrement officiel.

Il s'agit également des prestations correspondant à l'examen d'un additif ou d'un modificatif.

Forfaitairement, les prestations s'établissent comme suit :

3.1 INSTRUCTION ET GESTION ADMINISTRATIVE DE LA DEMANDE D'EXTENSION

- par système vérandas2467 €
- par système vérandas associable à des menuiseries verticales ne bénéficiant pas d'une évaluation (Avis Technique ou DTA)4240 €

3.2 ESSAIS (VOIR § 5)

Les prestations d'essais s'entendent pour des corps d'épreuve rendus et montés au laboratoire, franco de port et dédouanés le cas échéant.

4. PRESTATIONS D'INSTRUCTION POUR UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT

Le montant de cette prestation est payable lorsque le certificat arrive en fin de validité et que le titulaire souhaite le renouveler.

- par système de vérandas5022 €
- par système vérandas associable à des menuiseries verticales ne bénéficiant pas d'une évaluation (Avis Technique ou DTA)7114 €

5. ESSAIS

5.1 ESSAIS SUR LA TOITURE ET LES MENUISERIES VERTICALES

5.1.1 Pour un type de toiture de vérandas

- Étanchéité à l'eau de la toiture4291 €
- Essais de tenue au vent d'une parclose joint sur toiture1268 €
- Essais de choc de corps mou M501493 €

5.1.2 Pour des menuiseries verticales ne bénéficiant pas, soit d'un Document Technique d'Application (DTA) soit d'un Avis Technique (ATec)

- A*E*V* (y compris efforts de manœuvre avant et après)3185 €
- A*E*V* et mécaniques spécifiques (perméabilité à l'air et efforts réalisés avant et après essais mécaniques)4165 €
- Perméabilité à l'air sous gradient de température et mesure des déformations4545 €
- Endurance à l'ouverture/fermeture (10000 cycles) et essais mécaniques spécifiques, y compris perméabilité à l'air et mesure des efforts de manœuvre avant et après3175 €
- Endurance à l'ouverture / fermeture (10000 cycles) (y compris perméabilité à l'air et mesure des efforts de manœuvre avant et après)2595 €
- Ensoleillement, effort de manœuvre et mesure des déformations2310 €

Les prestations d'essais s'entendent pour des corps d'épreuve rendus et montés au laboratoire, franco de port et dédouanés le cas échéant.

6. AUTRES PRESTATIONS

- Démontage d'une toiture de vérandas avec évacuation des composants1878 €
- Déplacement sur site (par jour)1635 €